



Mariage entre etrangere et demandeuse dasile

Par **bakuten**, le **04/12/2014 à 14:12**

Bonjour!
Je suis d'origine russe et je vis 4ème année en France en faisant les études. J'ai le titre de séjour 1 an que je dois refaire chaque année si je continue les études.
Ma copine est d'origine russe aussi, elle est venue en France pour demander l'asile politique. Elle va bientôt déposer sa demande.
Je ne veux pas me marier et j'ai besoin que ça me fasse le visa pour que nous puissions vivre ensemble.
On est deux filles.
Est-ce que c'est possible de se marier quand j'ai le statut d'étudiante et ma copine le statut de demandeuse d'asile? Est-ce que ça me donnera le visa?
Quand et comment il faut faire ça? Avant qu'elle ait son statut de réfugiée ou bien après? On veut être ensemble et on est complètement perdues car si j'arrête mes études cette année, on sera obligée de revenir en Russie et quitter ma copine...
J'espère que vous pourrez nous aider!
Merci!
D